

**La Nationale d'Élevage 2026 se déroulera sur le site :
Parc des Expositions – rue de la Croix Blanche – 03350 CERILLY
Samedi 25 avril et Dimanche 26 avril 2026**

SAMEDI : 10 H 00 ENTREE DES CHIENS – 11 H 00 DEBUT DES JUGEMENTS

DIMANCHE : 08 H 00 ENTREE DES CHIENS – 09 H 00 DEBUT DES JUGEMENTS

CLOTURE INTERNET : 12 avril 2026 à minuit

CLOTURE PAPIER : 10 avril 2026 (date de réception) à envoyer à :

CEDIA : NE SBTCF 2026 – 8, rue de Wolfisheim 67201 ECKBOLSHEIM

Remplir une feuille d'engagement par chien – Ecrire en caractères d'imprimerie afin d'éviter toute erreur dans le catalogue					
<input type="checkbox"/> Baby	<input type="checkbox"/> Intermédiaire	<input type="checkbox"/> Travail	<input type="checkbox"/> Couple	<input type="checkbox"/> Classe d'affixe	<input type="checkbox"/> TAN
<input type="checkbox"/> Puppy	<input type="checkbox"/> Ouverte	<input type="checkbox"/> Vétéran	<input type="checkbox"/> Paire	<input type="checkbox"/> Classe de reproducteur	<input type="checkbox"/> Confirmation
<input type="checkbox"/> Jeune	<input type="checkbox"/> Champion	<input type="checkbox"/> Super-Héros (10ans et +)	<input type="checkbox"/> Sponsoring		<input type="checkbox"/> Ne concourant pas

NOM DU CHIEN (avec affixe) : _____ Mâle Femelle

N° Livre Origines : _____ N° Identification : _____ Né(e) le : _____

Nom du père (avec affixe) : _____

Nom de la mère (avec affixe) : _____

Nom du producteur : _____

Nom du propriétaire : Mr Mme : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____ Tél : _____

Mail : _____

PARTICIPATION AUX FRAIS D'ORGANISATION			
	Adhérent SBTCF	Non adhérent	Sommes versées
<input type="checkbox"/> 1 ^{er} chien (catalogue compris) (hors classes puppy ou baby)	35 €	45 €	
<input type="checkbox"/> 2 ^{ème} chien (hors classes puppy ou baby)	30 €	40 €	
<input type="checkbox"/> 3 ^{ème} chien et suivants (hors classes puppy ou baby)	25 €	35 €	
<input type="checkbox"/> Baby	15 €	25 €	
<input type="checkbox"/> Puppy	15 €	25 €	
<input type="checkbox"/> Vétéran	10 €	20 €	
<input type="checkbox"/> Couple	10 €	20 €	
<input type="checkbox"/> Paire	10 €	20 €	
<input type="checkbox"/> Classe de reproducteur	5 €	10 €	
<input type="checkbox"/> Classe d'affixe	5 €	10 €	
<input type="checkbox"/> T.A.N.	20 €	30 €	
<input type="checkbox"/> Sponsoring	20 €		
<input type="checkbox"/> Ne concourant pas	Autorisé si il accompagne un chien engagé		Gratuit
<input type="checkbox"/> Confirmation si chien engagé Sinon	Gratuit 30 €	Gratuit 40 €	

Par chèque : libellé à l'ordre du SBTCF
Par mandat cash : à l'ordre du SBTCF **Total à payer**

Le dossier d'engagement comprend IMPERATIVEMENT :

- La présente page complétée **lisiblement**
- Le règlement des frais d'organisations ci-dessus
- Pour les adhérents du SBTCF, la copie de la carte d'adhérent à jour

Nota : vous recevrez votre carte d'exposant quelques jours avant l'exposition.

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PRIS EN COMPTE

Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant sur la feuille d'engagement. J'accepte d'une façon absolue et sans réserve les articles du règlement de cette exposition que j'ai reçu et dont j'ai pris connaissance. En conséquence, j'exonère spécialement et totalement les organisateurs et le club de race SBTCF de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vols, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même de mon propre fait, ou maladie de la Covid. Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil n'est pas, à ma connaissance au jour où est signé cet engagement, atteint de maladies contagieuses et m'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer au jour de l'exposition. En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues au règlement, notamment la disqualification de mon chien de toutes manifestations patronnées par la S.C.C.

Date :

Signature :

REGLEMENT DE LA NATIONALE D'ELEVAGE DU SBTCF

Lieu et date : L'exposition se tiendra le samedi 25 avril et le dimanche 26 avril 2026 à Cerilly au Parc des expositions.

Arrivée-Jugements : L'accès de l'exposition est ouvert à 10 h 00 le samedi et à 08 h 00 le dimanche. Les jugements commenceront à 11 h 00 le samedi et à 09 h 00 le dimanche précises.

Le club Staffordshire Bull Terrier Club de France, organise cette manifestation dans le respect des règles officiellement en vigueur ce jour et informe les participants que la validation de leurs résultats est subordonnée à ce respect des prescriptions SCC.

Service vétérinaire : Le service vétérinaire sera assuré par un docteur vétérinaire de service qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi, tant à l'entrée qu'au cours de l'exposition, des chiens paraissant malades ou atteints de malformations, des chiennes visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnées de leurs petits, des chiennes en chaleur, des chiens dangereux.

La décision du vétérinaire est sans appel.

Annulation : En cas d'impossibilité d'ouvrir l'exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que le Club devra couvrir les frais d'organisation qu'il a engagés.

Engagements : Ils ne seront pas remboursés en cas de non présentation ou de forfait 15 jours avant l'exposition.

Sont seuls admis à l'exposition les chiens inscrits à un Livre des Origines (Livre d'attente compris) d'un pays membre de la F.C.I. ou d'un pays non affilié dont le livre d'origine est reconnu par la F.C.I.

Seront refusés : les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements soit après le 10/04/2026 (courrier) ou après le 12/04/2026 (internet), les engagements au poteau le jour de l'exposition, (sauf les classes d'affixes, les classes de reproducteurs et les TAN), toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition.

Les classes : seules concourent pour l'obtention du CACS de Championnat, les classes ouverte, intermédiaire et travail (carnet de travail obligatoire).

Les classes d'engagement du samedi 25 avril 2026 :

- Baby : de 4 à 6 mois
- Puppy : de 6 à 9 mois
- Jeune : de 9 à 18 mois
- Vétéran : au moins 8 ans le jour de la nationale
- Super-héros : au moins 10 ans le jour de la nationale

Les classes d'engagement du dimanche 26 avril 2026 :

- Intermédiaire : de 15 à 24 mois
- Ouverte : à partir de 15 mois
- Travail : à partir de 15 mois (présenter le carnet de travail)
- Champion (copie du titre à joindre au dossier d'engagement)
- Paire : 2 chiens du même propriétaire de même sexe et engagés dans une classe individuelle.
- Couple : 2 chiens du même propriétaire de sexe différent et engagés dans une classe individuelle.
- Classe de reproducteur : 1 reproducteur mâle ou femelle accompagné de 3 à 5 de ses descendants directs au 1^{er} degré
- Classe d'affixe : 3 à 5 chiens du même éleveur

Un chien homologué CHCS peut être inscrit que dans une classe ne concourant pas pour le CACS (champion ou vétéran).

Jugements : Les juges seront assistés dans leur ring d'un secrétaire et d'un commissaire de ring. Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés. Les juges sont autorisés à prendre connaissance des origines des chiens qu'ils ont à examiner.

Confirmation : La confirmation est ouverte aux chiens ayant l'âge minimum de 12 mois. Ils doivent être obligatoirement identifiés par tatouage lisible ou une puce électronique. La carte d'immatriculation et le certificat de naissance sont à présenter au Juge français accompagnés du formulaire de demande de confirmation rempli et signé par le propriétaire. La confirmation simple exige que le chien soit conforme au standard de la race.

T.A.N. :

Le test d'aptitudes naturelles aura lieu le samedi 25 avril 2026 et le dimanche 26 avril 2026, à partir de 14 heures.

Le test de caractère est obligatoire pour l'obtention du titre de champion.

Réclamations : Toutes réclamations fondées sur ce présent règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-là sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les auront motivées et être accompagnées d'une caution du montant équivalent à trois fois le prix pour l'engagement du premier chien à la manifestation qui restera acquise au Club si, après examen par une commission composée de membres du Comité présents, elles sont reconnues sans fondement.

Sanctions : Pourront être exclus temporairement ou définitivement des expositions et concours organisés par le SCC avec extension possible aux manifestations organisées par ses associations affiliées : les exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur, ceux qui auront fait une fausse déclaration, ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur la qualité, ceux qui auront fait une fausse déclaration, ceux qui par leur langage, leurs écrits, leurs actes nuiraient au succès de l'exposition ou porteraient atteinte au prestige des Juges et du S.B.T.C.F., ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé ou remplacé un chien engagé par un autre. Le fait d'appartenir à un Club ou une société canine non affiliés à la SCC, entraînera pour son auteur et son chien l'exclusion de tout groupement affilié et de toutes manifestations patronnées par la SCC. Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 et 36 du règlement intérieur de la SCC.

Responsabilité : Le S.B.T.C.F. décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des chiens exposés, morsures occasionnées par eux, etc., et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit ou maladie de la Covid.

Photos : afin de pouvoir alimenter le bulletin du club et le site internet, les exposants acceptent que leurs chiens soient filmés et/ou photographiés, ceci à des fins non commerciales.

Mme Joanna SCHNEIDER
Sbtcf.joanna.schneider@gmail.com
06 26 68 76 98